

Lempdes, le 15 juillet 2024

Le directeur régional adjoint

Dossier suivi par : JORDAN ANNICK
SREA
Tél. : 04 73 42 16 90, 07 64 46 60 57
Courriel : annick.jordan-dupas@agriculture.gouv.fr

Objet : procès verbal de la réunion de la Coreamr formation spécialisée agro-écologie du 10 juillet 2024 de 10h à 12h en visioconférence

P. J. : les diaporamas présentés en séance sont disponibles sur le site Internet de la DRAAF <https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/coreamr-formation-specialisee-agro-ecologie-du-11-juillet-2023-a5041.html>

Présents (par ordre alphabétique du nom de la structure) :

M. Jean-Marc CALLOIS, directeur régional adjoint de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, président la réunion par délégation de la Préfète de région, ainsi que :

Agence de l'eau Loire Bretagne	Yannick BAYLE, chargé d'interventions politique territoriale et agriculture
ARRA ²	Solène SENEÉ, chargée de mission Quali-EAuRA
Chambre régionale d'agriculture	Gilbert GUIGNAND, président Thomas PACAUD, responsable de l'équipe agronomie, environnement, transition des systèmes
CFDT	Christine BESNARD COLLIN, secrétaire fédérale territoriale AuRA
DRAAF	Annick JORDAN, SREA, cheffe de projet agro-écologie Sylvie TABOURIN, SRAL, cheffe de pôle Écophyto Véronique LE-GUEN, SRFD, cheffe de pôle FORCEFI
DREETS	Nicolas THIBERT, agent chargé du contrôle de la prévention
FNA	Maëlle SIMMEN, déléguée régionale Sylvain LEMAITRE, Maison François Cholat
FRAB	Jean-Sébastien GASCUEL, producteur référent Ecophyto / Agro-écologie
FRCUMA	Daniel PETITJEAN, vice-président
La Coopération agricole	Delphine ECOUELLAN, chargée de mission accompagnement des transitions écologiques et référente AB
MASA-DGPE-BDA	Barbara WENCKER, chargée de mission Planification écologique, Agro-écologie, Ecophyto
OCAPIAT	Florence BERT, déléguée régionale
Région AuRA	Camille LUCAS, chargée de mission Agroécologie
TRAME	Yasmina LEMOINE, chargée de mission « Transitions agro-écologiques et climatiques »
VetAgro Sup	Etienne PAUX, directeur délégué campus agronomique

Membres avec voix excusés : agences de l'eau Adour-Garonne et Rhône-Méditerranée-Corse (pouvoir à l'agence de l'eau Loire-Bretagne), Conseil régional, FRSEA (pouvoir à la CRA), InPACT (pouvoir à la FRAB)

Introduction par la DRAAF

1. Les dispositifs Etat de reconnaissance et de financement de l'accompagnement de collectifs d'agriculteurs en transition agroécologique : GIEE et Ecophyto 30 000

Cadrage national et bilan régional des GIEE (pp1 à 28), du [diaporama](#)

Remarques de la FRCUMA : c'est un très bon dispositif, en ce sens que, comme le DINA (autre dispositif disponible pour les CUMA), il est conçu pour faire réfléchir, favoriser les investissements en matière grise. C'est important, à côté des dispositifs d'investissement en matériel (comme le plan de relance). Il est vraiment dommage de ne pas disposer de crédits suffisants pour l'émergence de projets. Un bémol : le dispositif est complexe à mettre en place, cela demande beaucoup de travail. Le taux de 80 % de financement est insuffisant. Il faudrait élargir le dispositif si on veut pouvoir accompagner les agriculteurs qui s'emparent de la transition.

2. Appel à projets 2024 « Collectifs d'agriculteurs en transition agro-écologique » : bilan et avis sur les candidatures à la reconnaissance en tant que GIEE

(pp 29-36) (DRAAF) : [diaporama](#)

Proposition d'avis du comité technique (voir en annexe)

- Dossiers avec proposition d'avis favorable : 8 (pp37-39 du [diaporama](#))
- Dossier avec proposition d'avis réservé : 1 (p40 du [diaporama](#))
- Dossier avec proposition d'avis défavorable : 1 (p41 du [diaporama](#))

Cette proposition est approuvée à l'unanimité des voix exprimées.

Remarque de la FRCUMA : une réponse défavorable est démobilisante pour un collectif. Il serait souhaitable d'assortir la réponse défavorable d'un conseil (candidater à nouveau en 2025 ? ou orienter vers un autre dispositif plus adapté au projet).

Information post-Coreamr : les **fiches descriptives** des 9 nouveaux GIEE sont consultables, (mise à jour en cours) avec les plus anciens, depuis [notre site Internet](#) (pour chaque GIEE, lien vers sa page sur la plate-forme <https://rd-agri.fr> / qui héberge les informations sur ces collectifs)

Point d'information sur les décisions de financement des groupes

Voir le [diaporama](#) (pp42-43)

Discussion : l'enveloppe de crédits allouée à la DRAAF étant, depuis plusieurs années, insuffisante au regard des demandes émanant des projets retenus, cela amène la DRAAF à prioriser son attribution : les GIEE reconnus ou en demande de reconnaissance l'année donnée, au détriment des projets d'émergence, ce qui pénalise la dynamique des années ultérieures. Compte tenu de la formule de nationale de répartition initiale de l'enveloppe entre régions, cela entretient le phénomène de pénurie. Il est demandé à la DGPE, représentée à la réunion, s'il est possible de réviser la formule.

3. Coordination régionale de la capitalisation des collectifs d'agriculteurs en transition agro-écologique (point d'information)

- Intro DRAAF : pp46-47 du [diaporama](#)
- Feuille de route 2023-2024 de la coordination régionale de la capitalisation des collectifs (Thomas Pacaud, Chambre régionale d'agriculture) : [diaporama](#)

Remarque de VetAgro Sup : il semblerait intéressant, pour créer de la transversalité entre les groupes, de prévoir des présentations de leurs résultats au cours de la réunion annuelle de rencontre entre animateurs.rices. Cela permettrait, au-delà des livrables, de parler et d'échanger sur ce qui n'a pas fonctionné (qu'on voit rarement dans les livrables, mais qui est souvent très riche). Réponse : les collectifs

sont très diversifiés en termes de systèmes de production et travaillent sur des sujets qui peuvent être très éloignés. Les sujets techniques n'intéresseront jamais qu'une minorité d'entre eux. La journée est donc conçue pour favoriser la création d'un réseau des animateurs.rices, pour qu'ils se connaissent et puissent échanger ensuite spontanément à leur initiative. Il est privilégié de la méthodologie transversale sur la capitalisation-diffusion.

Question d'Ocapiat : Ocapiat accompagne les entreprises dans les transitions. Quel est le lien de ces projets avec la formation des salariés ? Il existe des fonds dédiés aux transitions. Réponse : les projets prévoient tous de la formation des agriculteurs, car d'est un levier très important pour réfléchir ces changements. La formation des salariés des structures de développement agricole ne relève pas de nos dispositifs, mais des offres de formation sont diffusées aux animateurs.rices (TRAME, CIVAM, ...), libre à eux de négocier leur inscription auprès de leur employeur. Des ateliers « groupes d'échange de pratiques » leur sont également proposés (un tous les deux mois environ).

4. Concours des Trophées de l'agro-écologie 2023-2024 :

- Témoignage du lauréat régional du prix de l'innovation individuelle : Corentin MORICEAU, du GAEC « les Jardins des buis » (Drôme) [Diaporama](#)
- Pour en savoir plus sur les 2 lauréats 2023-2024 et le coup de cœur du jury en Auvergne-Rhône-Alpes : [cliquer ici](#)

La DRAAF remercie les structures (et les personnes dans ces structures) qui se mobilisent pour participer à l'analyse des dossiers (comité technique régional). Elle félicite les agriculteurs.rices qui s'engagent dans ces transitions et prennent des risques, ainsi que les animateurs.rices qui les accompagnent et montent de beaux projets.


Jean-Marc CALLOIS

Annexe au procès verbal de la COREAMR agro-écologie du 10 juillet 2024 : liste récapitulative des 10 candidatures par avis (favorable / défavorable)

Liste des 9 candidatures avec avis favorable :

Structure porteuse	Intitulé du projet	Durée de reconnaissance
AUVABIO (63)	CEPIA : Consolidation des fermes en Elevage et Polyculture par l'Installation et la diversification en légumes Agroécologiques	36 mois
AgriBio Rhône et Loire	Faire progresser la réduction du travail du sol en maraîchage biologique sur Rhône et Loire	36 mois
Bio63	Accélérer le changement de pratiques et l'adaptation au changement climatique en maximisant l'autonomie des fermes céréalières de Limagne par la mutualisation des savoirs et des moyens de production	72 mois
ADDEAR 38	Autonomie alimentaire, sanitaire et décisionnelle des systèmes d'élevage pâturants	36 mois
FRAB AuRA	SMACC FLUX : la Synergie des Maraicher(e)s Auvergnat(e)s face aux Changements Climatiques : Repenser sa ferme maraîchère pour anticiper, atténuer, s'adapter et lutter contre les effets et les causes des changements climatiques en Auvergne. Focus sur l'approche systémique de l'optimisation de la gestion de l'eau et autres intrants vers une autonomie renforcée des systèmes maraîchers	36 mois
FRAB AuRA	SMACC SUN : la Synergie des Maraicher(e)s Auvergnat(e)s face aux Changements Climatiques : repenser sa ferme maraîchère pour anticiper, atténuer, s'adapter et lutter contre les effets et les causes des changements climatiques en Auvergne. Focus sur l'approche systémique de la production maximale de biomasse sur les fermes maraîchères bio	36 mois
Bio63	SÉQEFD : SÉrénite, Qualité de vie et EFFicience, pour des fermes maraîchères biodiversifiées triplement Durables	72 mois
OXYANE	Le sol comme levier d'autonomie et de résilience des exploitations	36 mois

Candidature avec avis réservé:

Structure porteuse	Intitulé du projet	Durée de reconnaissance
Association ConservaTerre des monts)	Gagner en résilience face aux aléas climatiques en optimisant mon système de polyculture-élevage en ACS (agriculture de conservation des sols)	36 mois

Candidature avec avis défavorable :

Structure porteuse	Intitulé du projet	Durée de reconnaissance
ADDEAR 69	Camontmille : dans les Monts du Lyonnais, mutualiser nos moyens et nos productions de plantes aromatiques et médicinales pour être autonomes, résilientes et reconnues	36 mois